



## Objectifs de la formation

Maîtriser les règles de fonctionnement du conseil municipal / Connaître les éléments permettant de sécuriser juridiquement les décisions prises

**Jeudi 9 juillet 2026**

à Marsac sur l'Isle

Maison des Communes  
Salle du CA

**Durée : 6 heures**

De 9h à 12h

De 14h à 17h

Public : élus communaux et  
intercommunaux

**Effectif limité : 15  
participants**

## Méthode

Apports théoriques

- Participation active
- Exercices pratiques
- Document pédagogique remis aux participants

## Programme

- 1. Composition du Conseil municipal**
- 2. Les attributions du Conseil municipal**
  - Domaines d'intervention
  - Délégations au maire
- 3. Les attributions du maire**
  - Le maire représentant de l'État
  - Le maire exécutif communal
  - Le maire et ses pouvoirs propres
- 4. Préparation aux débats du Conseil municipal**
  - La convocation
  - L'ordre du jour
  - Le règlement intérieur
- 5. Déroulement des séances du Conseil municipal**
  - L'ouverture de la séance
  - Les débats
  - Les modes de scrutin et les règles de vote
- 6. Formalités d'après séance**
  - Le procès-verbal
  - La publicité des actes
  - Le contrôle de légalité
  - L'exécution de la délibération

**Intervenant : Claude REY**

Directeur de l'Union des Maires de la  
Dordogne